

Save Our Souls

Aéroport de Bruxelles, lundi matin 2 août. Dans le compartiment du train d'atterrissage d'un avion en provenance de Conakry, on retrouve le corps sans vie de deux collégiens guinéens, Yaguine Koïta, 14 ans et Fodé Tounkara, 15 ans. Morts de froid au cœur de l'été, malgré d'épaisses couches de vêtements.

Sur eux, une lettre adressée aux « *Excellences messieurs les membres et responsables de l'Europe* ». Conscients des risques encourus dans cette tentative désespérée de venir étudier en France, les deux garçons exposent les « *manques des droits de l'enfant* » dans leur pays, la maladie, la faim, l'éducation défaillante. « *Si vous voyez que nous nous sacrifions et exposons nos vies, c'est parce qu'on souffre trop en Afrique et qu'on a besoin de vous pour lutter contre la pauvreté et mettre fin à la guerre en Afrique* ».

Dans sa simplicité, sa nudité, ce message ultime est à la fois émouvant et gênant. Il a bouleversé le peuple de Conakry, qui a enterré deux "martyrs de l'Afrique".

Il a agacé le régime de Lansana Conté - encore en train de se congratuler de la visite de Jacques Chirac -, au point d'envisager « *une manipulation* » : un tel texte excéderait le niveau de réflexion d'un adolescent... C'est que la Guinée regorge de bauxite, de fer, d'or, de diamants, dont la vente ne sert surtout pas à éduquer ses enfants.

La lettre gêne aussi ses destinataires, les « *responsables de l'Europe* ». Ils savent bien la chute et l'incurie des budgets d'aide au développement. Ils voudraient oublier leur part de responsabilité dans le pillage du continent africain, le maintien de dictatures ruineuses, l'entretien des guerres civiles. Par exemple au Liberia, au Sierra Leone et en Guinée Bissau, dont les 700 000 réfugiés sont venus enfoncer un peu plus l'économie guinéenne.

L'appel nous gêne aussi, qui sommes échaudés par les effets pervers de l'aide traditionnelle, et convaincus d'une priorité politique : laisser les peuples africains se choisir des pouvoirs légitimes, qui sauront gérer et développer les ressources locales dans l'intérêt collectif.

Il n'empêche. Le passif de l'histoire et les inégalités qu'elle transmet continueront de produire leurs effets. Ce que nous disent à leur manière les deux jeunes Guinéens, c'est qu'il doit exister, qu'il va exister des « *biens publics à l'échelle mondiale* » - selon le titre d'un rapport majeur, récemment publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Si l'on ne veut pas que la planète s'embrase en des conflits sans précédent, il faudra bien respecter les droits élémentaires inscrits dans les chartes internationales - à la vie, aux soins, à l'éducation... Il faudra bien organiser l'accès de tous à ces biens-là.

Quand le riche contribuable français ou allemand doit payer pour que les pauvres de son pays soient éduqués et soignés, il grogne devant son avis d'imposition ou les retenues de sa feuille de paye, mais il sait qu'il participe à un contrat social auquel, grosso modo, il adhère. Malgré tous les obstacles techniques, culturels et politiques, on n'échappera pas à l'invention d'un minimum de service public universel¹. Fodé et Yaguine ont engagé leur vie pour nous le faire comprendre. Serons-nous sensibles à la force limpide de leur message non violent, ou préférons-nous attendre d'autres modes de coercition ?

1. *Survie* organisera prochainement une journée de réflexion sur cette mutation du concept d'aide au développement.

SALVES

ADES, ou la descente aux enfers

« *Le Congo-Brazzaville, depuis 6 mois, c'est le Kosovo, sinon pire. Viols et exécutions de masse. DSN (Denis Sassou Nguesso) n'est pas plus défendable ni fréquentable que Milosevic* », écrivions-nous fin juin (*Billets* n° 72). Cela nous a été confirmé tout l'été¹. Tandis que s'amplifiait la "fréquentation" du régime DSN par des militaires français, officiels et officieux.

Début juillet, les associations *Agir ici*, la *Cimade*, *Frères des Hommes* et *Survie* publiaient un communiqué intitulé *Le Congo-Brazzaville, entre Somalie, Rwanda et Kosovo*. Elles s'étonnaient du silence de la France face aux crimes contre l'humanité commis dans un pays où elle a tant d'influence, et alertaient sur la situation sanitaire épouvantable de 350 000 déplacés. « *Ils ressemblent aux réfugiés somaliens de 1993* », témoigne Henrik Lindell, l'un des rares journalistes occidentaux à avoir été, vraiment, enquêter sur place. Le communiqué en appelait aussi à une initiative de l'Union européenne.

Le 15 juillet, le président de la Fédération protestante de France Jean-Arnold de Clermont, accompagné de son prédécesseur Jean Tartier, faisait une démarche dans le même sens à Matignon, auprès de Lionel Jospin. Les protestants se déclarent « *choqués* » par le rôle de la France au Congo-B (cf. *Ils ont dit*).

Que lisait-on en effet début juillet dans *La Lettre du Continent* (01/07/1999) ? Qu'avec l'argent de la coopération (FAC), Paris finançait l'intervention en ce pays d'au moins 80 officiers et sous-officiers, auprès d'une armée criminogène (ou plutôt de bandes armées). Qu'une opération officieuse ADES, dirigée par un militaire "retraité", Marc Garibaldi, et un ancien commando, Bernard Daviet, recrutait 25 sous-officiers français pour encadrer 600 soldats congolais. Le financement passerait par la banque FIBA, d'Elf et Bongo... « *Le projet ADES intéresserait également le groupe Bolloré* » (*LdC*, 15/07/1999).

N'aurait-on rien appris ? Début 1993, nous expliquions le rapport de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda, l'Élysée décidait l'envoi d'une opération du même genre, baptisée "*Chimère*" (!), auprès de l'armée d'Habyarimana - ainsi sauvée d'une déroute certaine. On sait ce que commit l'année suivante le régime conforté par cette intervention secrète.

Que pense le Parlement de ce bégaïement de l'histoire (avec, en prime, un brin de privatisation) ? Et le Premier ministre - apparemment très mal informé ?

1. Sur cet engrenage criminel, on peut lire le remarquable récit chronologique des événements rédigé par Henri Yamba, *Le génocide programmé du Sud-Congo (1997-1999)*. Voir plus loin *Lire*.

Tous pour Sassou

Rarement leader africain aura su s'attacher autant de soutiens parmi les décideurs français. Il y eut certes Houphouët-Boigny. Il y a encore Eyadema et Bongo - dont DSN est le beau-père.

Mais Sassou II le revenant, restauré par la Françafrique et ses alliés, "s'accroche" vraiment très fort. Est-ce son appartenance à la Grande loge nationale de France - dont fait partie Michel Roussin, "Monsieur Afrique" du patronat français et du groupe Bolloré ?

Est-ce le rendement des prébendes qu'il a abondamment distribuées jusqu'en 1991, avec le même talent qu'un Alfred Sirven - le grand dispensateur d'Elf, qui aurait d'ailleurs trouvé asile chez DSN ?

Est-ce le fruit d'une intoxication par les "services", semblable à celle qui, en 1993, soula les responsables français autour d'Habyarimana ? On reste en tout cas stupéfait par l'appui incondicional de l'Élysée, de l'État-major, du Quai d'Orsay, et de l'essentiel du gouvernement de la gauche plurielle.

Jusqu'au siège du Parti socialiste : selon *La Lettre du Continent* (15/07/1999), le responsable des relations internationales Pierre Guidoni aurait demandé au ministre de l'Intérieur de surveiller sur le territoire français les « *agissements de tous ceux qui alimentent la situation conflictuelle au Congo* » - autrement dit, les opposants à DSN.

Symptomatiquement *Libération*, après un reportage hâtif (10/07/1999) destiné à contrecarrer les informations inédites ramenées par Henrik Lindell (dont le quotidien avait eu connaissance), se contente de donner la parole à DSN. Un long interview, sans le moindre commentaire (13/07/1999). Comme si l'on demandait au seul Karadzic sa version de la guerre en Bosnie.

De tels aveuglements, compulsifs et convergents, ne laissent pas de stupéfier hors de l'Hexagone.

Le "complot" d'Amnesty

Eyadema "s'accroche" lui aussi. Son obstination lui a valu le prompt secours de Jacques Chirac, lors de sa visite d'amitié chez ce Pinochet africain.

Certes, les accusations d'Amnesty sur les disparitions de centaines d'opposants - pour partie jetés à la mer - ont été doublement étayées : par une grande enquête de Patrick de Saint-Exupéry (*Le Figaro*, 1/07/1999)¹ ; par une magistrale investigation de la Ligue des droits de l'homme du Bénin (d'autant plus courageuse que le président béninois Kerekou se montre, en l'affaire, totalement solidaire de son voisin togolais).

Mais les nombreux amis français d'Eyadema ne peuvent admettre que l'on ternisse leur idole : « *Toutes les personnes de bon sens présentes comme moi-même en qualité d'observateurs officiels pendant cette période [électorale de juin 1998] sont obligées de se demander si elles ont rêvé, [...] sans rien voir, rien entendre, [...] concluant à la bonne santé de la démocratie au Togo* », s'interroge le parlementaire européen Jean-Antoine Giansily, président du groupe d'amitié UE-Togo (*Le Figaro*, 20/07/1999).

Eh bien, oui ! Ces « *observateurs* » devraient un jour admettre que, s'ils sont si royalement traités, si agréablement pilotés, loin de certains lieux et moments, c'est pour ne rien voir ni entendre qui puisse chagriner leur hôte². Plutôt que de cesser de rêver, J.A. Giansily préfère croire au complot du « *Moloch médiatique* », à un coup tordu des ex-puissances coloniales rivales, britannique et allemande. Dont Amnesty serait l'instrument.

Jacques Chirac ne demandait qu'à distiller ce *wishful thinking* : « *Peut-être s'agit-il là, dans une large mesure, d'une opération de manipulation* », déclara-t-il avant de quitter Lomé (23/07/1999). En guise d'au revoir.

La Françafrique a tort de se représenter Amnesty à son image - manipulatrice. Piquée dans son honneur militant, l'association n'a pas fini de lui chercher noise.

Son président Pierre Sané demande déjà « *à tous les États ayant ratifié la convention des Nations Unies sur la torture et sur les territoires desquels se trouvent des officiels togolais soupçonnés de crimes, de tortures et de "disparitions" d'entamer des procédures visant à les traduire en justice. [...] Togo. L'heure est venue de rendre des comptes* » (20/07/1999).

1. Même si dans *Libération* du lendemain, Stephen Smith tire parti de l'article de son confrère pour continuer de contester le rapport d'Amnesty. Sur le sujet, P. de Saint-Exupéry met les points sur les i dans *Le Figaro* du 24/07/1999.

2. Cf. Observatoire permanent de la Coopération française, *Rapport 1997, L'observation internationale des élections en Afrique* (p. 69-156).

Gel cosmétique

Amnesty (comme *Survie*) avaient interpellé les députés pour demander la suspension de la coopération avec l'**armée togolaise**, suspectée de trop nombreuses "disparitions". Le président du groupe socialiste Jean-Marc Ayrault s'y est dit favorable, et son collègue Jacques Floch a interrogé le ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine.

Lequel a répondu (15/07/1999) en rappelant le « *gel* » de la coopération bilatérale décidé par l'Union européenne, que la France a appliqué en interrompant « *tous les projets de coopération nouveaux, à l'exception de ceux bénéficiant directement à la population* ». Ainsi la coopération militaire, déjà très ancienne, a continué comme avant. « *Nos assistants militaires* » restent « *placés auprès des forces armées togolaises pour renforcer leurs capacités* »... de dissuasion politique.

Précédent

L'appel de Pierre Sané à juger les tortionnaires togolais est d'autant moins passé inaperçu en France qu'une arrestation venait d'y faire grand bruit : celle d'un **officier mauritanien**, le capitaine Ely Ould Dah, en stage depuis un an à Montpellier. Il a été mis en examen pour « *crimes de torture* » dans son propre pays, grâce à la "compétence universelle" de la Convention contre la torture (adoptée à New York en 1984).

Le capitaine est accusé par des survivants d'être l'un des militaires qui, fin 1990, torturèrent et assassinèrent quelque 350 de leurs collègues noirs.

L'arrestation de l'un de ces bourreaux présumés (qui voyageaient régulièrement en France) est une grande première, visée depuis bientôt sept ans par des associations telles qu'*Agir ensemble pour les droits de l'homme*. La *Ligue des droits de l'homme* et la *FIDH* (Fédération internationale des droits de l'homme) ont joué un rôle déterminant dans ce combat juridique.

Son issue a mis en fureur le régime mauritanien, responsable de la purification ethnique de 1990, et fragilisé par le regain de la contestation politique et sociale¹. Elle a "surpris" le train-train diplomatique : « *C'est un officier de qualité, un excellent technicien* », a répondu à un journaliste la porte-parole du Quai d'Orsay (*Le Canard enchaîné*, 14/07/1999).

Surtout elle fragilise profondément le lobby militaro-africaniste, qui voit soudain un tiers (la justice) remuer le linge sale familial.

À suivre, avec la plus grande attention. En même temps que la campagne d'automne de la Coalition française pour la Cour pénale internationale (CPI) - contre l'option par la France d'une exonération septennale des crimes de guerre.

1. Dont témoignent par exemple la publication d'informations sur le pillage du pays, la publication d'une Charte d'Alliance des forces du refus, la colère des pêcheurs artisanaux.

« La fin d'une époque » au Tchad

Ce diagnostic n'est pas de *Billets*, il figure dans le rapport d'une mission conduite par trois députés, Yves Dauge, Jean-Claude Lefort et Michel Terrot. Ceux-ci remarquent l'isolement d'un président autocratique, « *entouré d'une garde prétorienne* », et des « *signes de craquement* ».

Entre autres signes, ils citent la rébellion de l'ancien ministre de la Justice, de la Défense et de l'Intérieur, le magistrat Youssouf Togoïmi. Ses partisans tiennent solidement le Tibesti, où ils ont attiré comme dans un piège une bonne partie de l'armée présidentielle.

À Paris, certains qui ne croient plus en Déby miseraient volontiers sur le leader rebelle - un homme du Nord, avec une image d'indépendance et d'intégrité.

Mais cette origine et cette image ne coïncident pas forcément avec l'équation du dirigeant souhaité par Khartoum, Tripoli, l'État-major français, les pétroliers, les constructeurs du futur pipe-line, les diverses populations du Nord et du Sud.

Les parrains voudraient un président docile à leurs intérêts, efficace dans l'extraction de la rente, voire dans le partage des détournements.

Les populations du Sud, après vingt ans de maltraitance par des tyrans du Nord, sont d'une extrême méfiance. Déjà volées de l'essentiel des revenus de leur coton, elles craignent d'être harcelées pour leur pétrole. Par sa résistance à Déby, le député Yorongar s'est imposé comme leur avocat¹. Il fait partie de l'équation de l'alternance. Laquelle sera d'autant plus durable qu'elle aura procédé d'un compromis intra-tchadien, dans la ligne de la Conférence nationale de 1993.

Au passage, Togoïmi tord le cou à un mythe encore entretenu en France, jusque dans le rapport mentionné ci-dessus : le caractère « démocratique » du processus électoral inauguré en 1996 : « *Tous les scrutins organisés ces dernières années - j'étais bien placé pour le savoir - ont été remportés par Déby de manière frauduleuse*². *Le fait que des magistrats ou des médecins [comme le docteur Nahor] soient obligés de prendre les armes prouve bien que le débat contradictoire est impossible dans ce pays* » (*Jeune Afrique*, 08/06/1999).

1. Tout en instruisant de plus en plus précisément, par de multiples documents, le "procès" des pillages et massacres commis par le régime. Effarant !

2. Cf. aussi *Lire*, l'ouvrage d'Antoine Bangui sur le sujet.

Forcing pétrolier

La Banque mondiale annonce pour octobre la réunion qui doit décider de son (incontournable) adhésion au projet pétrolier **Tchad-Cameroun**. La motivation du consortium pétrolier (Elf, Exxon, Shell) a remonté avec le cours du pétrole. La Françafrique et ces compagnies jettent dans la balance tout leur poids politique et financier (entraînant notamment l'accord de Matignon et Bercy).

Mais la coalition mondiale d'ONG hostile à la forme actuelle du projet - un hold-up ravageur - ne manque pas d'arguments. À suivre, aussi.

Dure paix en Sierra Leone

On est très partagé sur le traité de paix signé le 7 juillet entre le gouvernement légal et les rebelles de la Sierra Leone. D'un côté, comme en 1997 au Liberia voisin, une population à l'agonie fête la paix, quel qu'en soit le prix : tout sauf la poursuite d'une guerre abominable. De l'autre, le prix payé est terrible : l'amnistie des auteurs d'abominations, les guérilleros du RUF, qui ont en ce pays, avec leur loterie à la mutilation, voulu franchir un nouveau pas dans l'horreur. L'ONU a approuvé la paix tout en émettant des réserves sur l'amnistie... Une acrobatie osée.

Dans un rapport publié le même jour, le département d'État américain confirme la complicité du pouvoir burkinabé avec le RUF. Leader franc africain modèle, Blaise **Compaoré** est pris la main dans le sac : « *récemment, l'Ukraine a envoyé des armes au Burkina Faso, indiquant sur les certificats de destination que ce pays était l'acheteur. Ouagadougou a ensuite cédé les armes aux combattants du RUF en Sierra Leone* » (*LdC*, 29/07/1999).

Il ne manquait plus que cela pour un régime qui ne se remet toujours pas de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo (voir *Lire*).

Paix volage au Congo-K

Les nombreux parrains du processus de paix dans l'ex-Zaïre (la Zambie, la Libye, l'Afrique du Sud, l'Union européenne, les Etats-Unis et l'ONU) ont poussé un ouf ! de soulagement provisoire le 10 juillet, lors de la signature à Lusaka d'un accord de cessez-le-feu impliquant tous les États en guerre au Congo.

Même si l'accord contient des pistes intéressantes, tant au plan du dialogue politique interne que de l'interposition entre belligérants, ou du désarmement des "groupes armés", ceux qui sont allés jusqu'à faire la fête étaient bien optimistes. Il ne suffit pas que la paix soit ardemment souhaitée et fermement invitée pour qu'elle adienne.

D'abord parce que les deux (puis trois) mouvements rebelles¹ n'ont rien signé ce jour-là, se retranchant derrière des conflits de préséance. En fait, de profonds conflits d'intérêts divisent leurs parrains ougandais et rwandais, allant jusqu'à un affrontement frontal à Kisangani².

Quand on dit "parrains", on ne sait pas vraiment s'il s'agit des autorités visibles de ces deux pays, ou de chefs de guerre semi-autonomes, de proconsuls au Congo-K.

La trêve survenue le 17 août à Kisangani entre contingents ougandais et rwandais, et donc entre factions rebelles, met en avant la seconde explication, avec l'annonce (non confirmée à ce jour) du rappel des deux commandants mis en cause : l'Ougandais Kazini et le Rwandais Nyanvumba.

Ce n'est peut-être qu'un faux-semblant. Les ajustements tectoniques se poursuivent, et l'on ne sait s'ils épargneront d'autres séismes aux populations de la région.

Nous ne pouvons détailler ici les positionnements sous-jacents à cette paix annoncée, ou à son échec. L'association *Héritiers de la Justice*, basée au Sud-Kivu, a publié début août sur le sujet un document stimulant³.

1. Le MLC de Jean-Pierre Bemba et le RCD-Kisangani de Wamba dia Wamba soutenus par l'Ouganda, le RCD-Goma d'Émile Ilunga soutenu par le Rwanda.

2. *The Monitor* (Kampala) a proposé durant cette période des analyses décapantes sur ces nouveaux clivages.

3. *Le conflit congolais : Vaut-il la peine de s'accrocher aux négociations ?* Cf. aussi, dans *Lire*, notre recension du dernier livre de Colette Braeckman.

Proscription des coups d'État

A priori, la décision d'interdire les putschs prise mi-juillet au **Sommet de l'OUA** est une bonne idée. Sauf qu'elle a été adoptée par une majorité de chefs d'État passablement dictatoriaux, qui ne consentent au test électoral que lorsqu'ils sont en mesure de le truquer.

Ajouter à l'obstruction de l'alternance démocratique la suppression du droit de révolte contre un pouvoir illégitime et oppresseur - droit reconnu en maintes Constitutions -, c'est sanctifier les présidences à vie. La décision ressemble à un *numerus clausus*, instauré par un syndicat de propriétaires. En visite à Conakry, Jacques Chirac s'est empressé de l'approuver. Probablement en vain.

Observatoire initiatique

Sous la houlette de l'ex-ministre de la Coopération Michel Aurillac et de l'ex-patron des "services" en Afrique, Maurice Robert, les héritiers de Jacques Foccart et le gratin des grands anciens de la DGSE ont annoncé le 17 juin la fondation d'un **Observatoire de l'Afrique**. L'ancien ministre Jacques Godfrain, les généraux Jeannou Lacaze et Patrice de Loustal étaient de la partie.

Objectif : préserver la « *vocation africaine, incontestée et incontestable* » de la France (*La Lettre du Continent*, 01/07/1999).

Depuis quatre décennies, cette constellation d'initiés et de barbouzes confisque les indépendances des anciennes colonies, elle s'ingénie à les exploiter - dans tous les sens du terme. Il n'est pas sûr qu'elle soit la mieux placée pour résister à la contestation de la "vocation" africaine de la France...

Ripoux

Le 8 juillet, le tribunal administratif de Nice a frappé fort. Il a annulé la "mise au placard" de deux gendarmes qui avaient mis au jour un « *gigantesque système de corruption* » à l'arsenal de Toulon. Les détournements sont de l'ordre du milliard de FF. Le tribunal laisse entendre qu'en acceptant la sanction des deux gendarmes, le ministère de la Défense a tenté d'étouffer un scandale qui met en cause « *de hauts responsables civils et militaires* ». Il suggère l'ouverture d'une enquête pour « *entrave à la justice* » (*Libération*, 10/07/1999).

Quand on sait que la majeure partie du haut État-major français a fréquenté la Françafrique, on ne s'étonne plus de rien. Sinon du courage de certains magistrats.

Police bananière

À Lille, Roger Dupré alias "Roger la Banane" organisait de vastes escroqueries (autour du Crédit immobilier) et protégeait les voyous grâce à ses excellentes relations avec un magistrat et de hauts responsables policiers.

Le ministère de la Justice a fait le ménage : le magistrat compromis, qui a touché de grosses sommes, a été incarcéré.

Le ministère de l'Intérieur fait le ménage en sens inverse : il limoge littéralement (l'expédiant à Limoges !) une jeune commissaire trop curieuse (« *en train d'élargir l'affaire du Crédit immobilier, qui, selon un avocat, est beaucoup plus importante qu'on ne le croit* ») ; il obtient la mutation d'un procureur au franc-parler ; et il rechigne à dépêcher l'Inspection générale de la police (*Le Journal du Dimanche*, 11/07/1999 ; *Libération*, 10/07/1999).

Il faut dire que, parmi les éminences policières amies de "la Banane", on trouve le commissaire en retraite **Aimé Blanc**, figure du réseau Pasqua, qu'il représenta en Guinée, puis en Centrafrique diamantifère auprès du président Ange-Félix Patassé.

À la veille d'un scrutin décisif en Centrafrique (le 12 septembre), des opposants accusent ce même réseau, réputé pour son savoir-faire électoral, de tailler un score "sur mesures" pour l'ami Patassé. On ne prête qu'aux riches.

Ancien patron de l'Office central de répression du banditisme, maître à penser de Charles Pellegrini (ex-cellule élyséenne), versé ès-Françafrique, Aimé Blanc a assez de biscuits pour éviter les peaux de banane.

Police épinglée

Le 28 juillet, à l'unanimité de ses 17 hauts magistrats, la **Cour européenne des droits de l'homme** a condamné la France pour pratique de la **torture** dans un service de police. En 1991, cinq policiers maltraitent durant 72 heures un trafiquant de drogue présumé, lui infligeant une « *liste impressionnante* » de blessures. Il en perdit un œil.

La Cour dénonce ces « *actes de violences physiques et mentales* » « *revêtant un caractère particulièrement grave et cruel* ». Elle n'avait jusqu'alors condamné qu'un seul État pour pratique de la torture : la Turquie. Il est reproché à la France, non les faits en eux-mêmes, mais de ne pas avoir cherché assez vite à les sanctionner et les réparer (*Libération*, 29/07/1999).

Le ministre de l'Intérieur affecte de traiter par le mépris ce jugement qui heurte son "souverainisme" - identique à celui de son prédécesseur Pasqua. Tous les prévenus français peuvent pourtant remercier les institutions européennes d'introduire un nouveau garde-fou dans leur face-à-face avec la police.

Un jour, peut-être, la Cour pénale internationale réprimera les bavures de ceux qui se croient encore une « *vocation incontestable* » de "gendarme de l'Afrique".

Football bananier

Empereur des jeux en Afrique francophone, figure de proue du clan Pasqua en Corse, **Robert Feliciaggi** a eu souvent les honneurs de *Billets*. C'est aussi une vedette du rapport d'enquête parlementaire sur la Corse, et du livre d'Alain Laville *Un crime politique en Corse* (Le cherche midi, 1999. Cf. *Billets* n° 71).

Depuis quelque temps, il (s')investit beaucoup dans son île natale. Il a pris le contrôle, entre autres, du Gazelec Football Club Olympique d'Ajaccio (GFCOA). Ce club, troisième du championnat National 1, pouvait prétendre à monter en Division 2.

La Ligue nationale de football s'y oppose, invoquant un point de règlement. Elle est présidée par Noël Le Graet, qui mit fin aux mœurs débridées de l'ère Tapie. Robert Feliciaggi veut porter plainte contre Le Graet pour « *racisme anti-corse* ». Son directeur général voit dans la Ligue « *une république bananière* ». Le GFCOA a saisi les tribunaux administratifs, dénonçant « *les magouilles et le copinage qui règnent dans les instances nationales du football français* ». Paroles d'experts...

La DNCG (l'instance de contrôle de gestion de la Ligue) avait aussi reproché au GFCOA une insuffisance de budget. Mais le problème a été aisément résolu, « *il n'existe pas. Lorsque nous sommes montés à la DNCG et que ses membres [...] ont demandé pourquoi un zéro apparaissait devant le nom du président, on leur a répondu que M. Feliciaggi mettrait le chiffre qui manquait si la DNCG n'estimait pas notre budget assez solide* » (*France-Football*, 27/07/1999).

L'équivalent de quelques plaques de casino...

Retraité épinglé

À la fin des années cinquante, **Maurice Delauney** fut l'un des artisans de la terrible répression anti-indépendantiste qui brisa l'Union des populations du Cameroun. Ce fidèle foccartien sévit ensuite au Gabon. De là, il joua un rôle-clef dans la guerre

secrète de la France au Biafra. Il obtint le poste très prisé d'ambassadeur à Libreville.

Retiré à Cannes, il est devenu le maire RPR pépère d'une population âgée. Pourquoi la justice l'embête-t-elle avec une affaire d'attribution de marché informatique sans appel d'offres ?

Bons points

- Nous n'avons guère de sympathie pour la façon dont le président **algérien** Abdelaziz Bouteflika a été désigné et "élu". Mais il faut reconnaître que, sur un certain nombre d'enjeux politiques et sociétaux, l'homme fait preuve d'une liberté de ton, d'une audace verbale qui pourraient subvertir les cercles vicieux de l'enfermement et de la violence. Et finir par inquiéter ses mandants, les généraux corrompus. Les pays européens feraient bien de vite prendre au mot ces propos d'ouverture.

- Au Nigeria, le nouveau président Obasanjo (qui présida auparavant la section nigériane de l'organisation anti-corruption *Transparency International*) continue son « *grand nettoyage* » (*Le Figaro*, 23/07/1999). Deux cents généraux ou amiraux ont été mis à la retraite. Tous les dirigeants corrompus des entreprises parapubliques ont été renvoyés. À commencer par celui de la NNPC (le Moloch pétrolier national).

- Nous regrettons certes la démission de Louise Arbour, procureur du **TPI** (Tribunal pénal international), qui a fait reculer l'impunité des criminels contre l'humanité. Mais l'on peut semble-t-il se féliciter de son remplacement par une magistrate helvétique courageuse, Carla del Ponte, connue pour ses enquêtes sur les circuits mafieux. La Russie, dit-on, n'est pas fâchée de voir s'éloigner de Suisse celle qui serrait de trop près les circuits d'évasion de capitaux du clan Eltsine.

L'expérience du nouveau procureur ne sera pas inutile face au rapprochement constaté des criminalités économique et politique.

- Le Fonds d'aide et de coopération (**FAC**) s'est enfin décidé à interdire l'emploi de ses subsides à des "frais commerciaux extraordinaires" - des pots-de-vin (*La Lettre du Continent*, 01/07/1999).

- La Campagne française pour l'annulation de la **dette** des pays pauvres très endettés, animée par le CCFD, propose entre autres la création d'une Cour internationale d'arbitrage « *pour juger des responsabilités des emprunteurs, des prêteurs et des fournisseurs, les ONG pouvant se porter partie civile* ». Révolutionnaire !

Fausse notes

- En 1996-97, au cœur de la crise de la "vache folle", certains vendeurs français d'aliments pour bétail ont démarché à deux reprises le Burkina pour y écouler leurs stocks invendables. Après la crise du poulet belge se profile l'interdiction des **farines animales**. Celles-ci recyclent des déchets animaux coûteux à éliminer. Le risque est grand qu'elles soient fourguées en Afrique...

- L'ONG internationale *Oxfam* a fait ses calculs, qui montrent la grande insuffisance des mesures de remise de la **dette** adoptées au Sommet de Cologne. Ainsi, au Mali, le service de la dette demeurera supérieur au budget de la santé. De même en Zambie, alors qu'à cause du sida l'espérance de vie a chuté à 33 ans.

- En constituant un groupe au Parlement européen avec les députés du Front national de Jean-Marie Le Pen, l'ex-commissaire européenne Emma Bonino a souligné l'ambiguïté de son positionnement politique, et de celui de son mentor Marco Pannella, leader du Parti radical italien.

Erratum. Citant *L'Osservatore romano* du 19/05/1999 dans notre n° 72, et reprenant un chiffre du journal *La Croix* qui, le lendemain, commentait cet article, nous mentionnions le massacre de 150 000 Tutsis en 1994 dans le diocèse de Gikongoro. Le chiffre réel est plutôt 50 000. Il n'est pas nécessaire d'en rajouter.

(Achevé le 22/08/1999)

ILS ONT DIT

Chirac en Afrique

« Il faut bien que les dictateurs gagnent les élections, sinon ils n'en feront plus ! » (**Jacques CHIRAC**, interrogé sur l'évolution démocratique du continent africain. Cité par *Le Canard enchaîné* du 28/07/1999).

« [*Les Guinéens*] ont pu librement exprimer leur choix lors des scrutins qui, peu à peu, enracinent la démocratie en Guinée ». (**Jacques CHIRAC** à Conakry le 21/07/1999, AFP).

« [*Les élections présidentielles de décembre 1998 en Guinée ont été*] globalement honnêtes et libres ». (Propos recueilli par l'AFP le 21/07/1999 dans **l'entourage de Jacques CHIRAC**).

[*Élections d'autant plus libres qu'Alpha Condé, le principal rival du président en place Lansana Conté, a été embastillé lors du scrutin, sous des motifs grotesques, et changeants. Dans une Françafrique bunkérisée, où par exemple les 900 gardes du président Conté sont encadrés par 24 officiers de la DGSE (La Lettre du Continent, 29/07/1999), ce « globalement honnête », fait penser au « bilan globalement positif » décerné par Georges Marchais aux pays de l'Est, à la fin de l'ère Brejnev.*]

« Comment est-il possible que, cinq ans à peine après le Rwanda, un dirigeant français poursuive en Afrique la même politique génératrice de génocides ? [...] Jacques Chirac [...] courtise les Milosevic locaux [...]. Interdire la carte d'électeur à un citoyen dont le nom a une forte consonance bamiléké, comme le fait notre Milosevic local, Paul Biya, à toutes les élections, n'est-ce pas de l'exclusion ethnique ? [...] Déterminer les résultats d'une élection avant même sa tenue, fomenter des insurrections artificielles mais sanglantes dans une province connue pour son hostilité au président, embastiller un rival potentiel à l'élection présidentielle, n'est-ce pas le fait d'un Milosevic ? Une cascade de meurtres atroces de hautes personnalités de la société civile, ne sont-ce pas là des crimes contre l'humanité ? [...]

Jacques Chirac [...] déclara un jour à Abidjan que la démocratie est un luxe pour les Africains. Telle est la vraie nature de Jacques Chirac [...]. Il vient conforter les dictatures du pré carré, chiens de garde des intérêts les plus sordides des capitalistes de l'Hexagone. [...] Ni notre philosophie, ni nos sentiments ne sont compatibles avec ceux du président français Jacques Chirac ». (**Mongo BETI**, écrivain camerounais. "Rebond" à *Libération* du 24/07/1999).

« Jacques Chirac arrive au Cameroun avec 35 hommes d'affaires dont la plupart sont engagés dans le processus de privatisation des entreprises au Cameroun. Chirac s'apparente ainsi, par ce voyage, à un gouverneur de colonies qui viendrait faire un tour d'inspection de ses propriétés. [...] »

Quand on entend le président français dire qu'il faut respecter le rythme de l'Afrique par rapport à la démocratie [le 21/07/1999 à Conakry], [...] pour moi, c'est une injure au continent. [...] [Je l'invite à] venir faire un tour [dans les prisons camerounaises]. Il verrait alors ce qu'il en est de l'État de droit en Afrique ». (**Pius NJAWÉ**, directeur du *Messenger* (Douala). Interview à *La Croix* du 23/07/1999).

[Ces propos, tenus par deux grands résistants, sont sans précaution oratoire. Mais ils disent bien l'exaspération d'une Afrique de plus en plus consciente face aux "rencontres" officielles entre chefs d'État français et africains, et leurs "dialogues" aussi pipés que les scrutins qu'ils coproduisent].

Du Congo-B au Burundi

« Nous sommes choqués par une attitude complaisante de l'ambassade de France au Congo, de voir l'ambassadeur et M. Sassou Nguesso fêter la Fête de la musique alors même que des massacres se perpétuent. [...] [S'il était vrai que des militaires français] encadrent la formation des militaires de M. Nguesso, je serais très inquiet pour l'avenir. Il s'est passé la même chose au Rwanda, et on sait comment cela a tourné. [...] »

Une médiation politique de l'Union européenne [...] semble nécessaire [...] [dans une situation où], au moins au niveau de l'image, la France semble très impliquée ». (**Pasteur Jean-Arnold de CLERMONT**, président de la Fédération protestante de France. Déclaration à la sortie de Maignon, après une rencontre avec le Premier ministre le 15/07/1999. D'après l'AFP).

[Cette prise de position de la Fédération protestante a un caractère assez exceptionnel. Et ce n'est pas qu'une prise de position. La Fédération mobilise en faveur d'une initiative de l'UE ses homologues européennes. Notamment en Suède, qui compte nombre de missionnaires au Congo-B.

L'Église catholique reste plus en retrait. Cependant, à l'issue de leur assemblée plénière à Yaoundé, les évêques d'Afrique centrale « déplorent [...] la pression économique des pays du Nord qui accentue la misère sociale, ainsi que leur caution à des gouvernements responsables de mauvaise gestion et coupables d'atteinte aux droits de l'homme » (Communiqué du 24/07/1999). L'épiscopat français ne pourrait-il aider son homologue congolais à dénoncer la caution de la France au gouvernement de Brazzaville, manifestement concerné par cette admonestation ? Ainsi, selon un témoignage direct, les partisans de DSN ont assassiné entre le 19 et le 25 juillet plus de 50 sinistrés qui avaient trouvé refuge dans l'église de Mouyondzi].

« Ni la mémoire du passé ni la réalité du présent ne justifiaient le faste de l'accueil réservé au roi du Maroc en un jour [le 14 juillet] de célébration des valeurs républicaines ». (**Henri LECLERC** et **Patrick BAUDOIN**, présidents de la Ligue des droits de l'homme et de la Fédération internationale des droits de l'homme. Contribution à *Libération* du 19/07/1999).

« La dette n'est pas le seul problème auquel est confronté le Rwanda, dont la paix est partielle et fragile. Résoudre le conflit au Nord-Est, adhérer à l'accord de cessez-le-feu en République démocratique du Congo, réduire la diversion des ressources rares vers les dépenses militaires, et développer des politiques cohérentes de lutte contre la pauvreté figurent parmi les mesures nécessaires. Cela requiert d'agir sur de nombreux fronts - par le gouvernement rwandais, les bailleurs de fonds, les ONG, et la société civile. La remise de la dette n'est pas non plus la seule solution aux problèmes du Rwanda. Mais le problème de la dette, s'il n'est pas résolu, contribuera à élargir les pressions qui menacent les perspectives de développement du Rwanda. Le fardeau de la dette est un obstacle fondamental aux efforts de reconstruction et de réhabilitation du Rwanda ». (**OXFAM**, ONG internationale dont le siège est à Londres. Extrait d'un argumentaire pour la remise de la dette du Rwanda, 07/1999).

« Les responsables [de la poursuite de la guerre civile au Burundi et de l'interminable prolongation des négociations d'Arusha], ce sont nous, les politiques, pas le peuple. C'est nous qu'il faudrait fusiller, notre égoïsme est total ». (**Une députée burundaise** participant à ces pourparlers byzantins, citée par un observateur, 23/07/1999).

[Ces négociations sont financées par l'Union européenne, et les participants touchent d'appréciables indemnités journalières. Pendant ce temps, la guerre civile reprend de l'intensité. Amnesty signale la mort d'au moins 600 civils entre novembre 1998 et mars 1999 - des déplacés tutsis attaqués par les guérillas hutues, et surtout des habitants hutus victimes des représailles de l'armée sous commandement tutsi. Ce qui n'est pas fait pour apaiser le clivage hutu-tutsi. Amnesty déplore l'impunité des tueurs. Mais c'est peut-être aussi à cette impunité que les "négociateurs" d'Arusha ne veulent pas mettre fin].

Affaires

« L'argent versé à [Henri] Montaldo [intermédiaire pour les marchés de l'OPAC, société publique d'HLM de la Ville de Paris], quand il n'a pas été retiré tout de suite en espèces en France, a fait l'objet, via l'Angleterre, de virements en Suisse pour terminer sur des comptes ayant reçu, pour l'un, 70 millions de francs en trois mois, pour l'autre, 200 millions. Le montant des sommes montre bien qu'elles ne peuvent être gérées dans l'intérêt d'un particulier mais, au contraire, d'une structure importante comme un parti politique ». (**Éric HALPHEN**, juge d'instruction, devant le mis en examen Jean Tiberi, maire de Paris, président de l'OPAC lors du mandat de son prédécesseur Jacques Chirac. Cité par *Libération* du 22/07/1999).

[Notre intérêt pour l'instruction menée par le juge Halphen ne vient pas seulement de ce qu'une partie des fonds détournés transitait par la Côte d'Ivoire et irriguait les amitiés franco-ivoiriennes, via l'inénarrable barbouze Yanni Soizeau. En poursuivant Jean Tiberi pour des faits datant de l'époque où il était l'homme lige du Maire de Paris et président du RPR Jacques Chirac, le juge continue de nous éclairer sur les détournements à grande échelle opérés sous l'égide de celui qui est aujourd'hui Président de la République, protégé par le Conseil constitutionnel (cf. Alain Guédé et Hervé Liffra, *La Razzia et Péril sur la Chiraquie*, Stock, 1995 et 1996).

Cela relativise considérablement les références éthiques des discours tenus par ce haut personnage en terre africaine. On peut même se demander si, après de telles ivresses financières, jamais sanctionnées, le sujet est durablement désintoxiqué. L'Afrique néocoloniale est tentante, la campagne présidentielle approche...]

Cour pénale internationale

« La juridiction de la Cour pénale internationale [...] [introduirait] de graves atteintes à la souveraineté nationale. [...] La Cour serait compétente à l'égard de toutes personnes de manière égale, sans aucune distinction fondée sur la qualité officielle, y compris celle de chef d'État ou de gouvernement. Le pouvoir judiciaire ferait une fois de plus un bond en avant. [...] Il est encore temps de "raison garder" et d'éviter des utopies qui feraient plus de mal que de bien à la liberté de l'État et au prestige de la nation ». (**François TERRÉ**, membre de l'Institut, in *Le Figaro* du 17/07/1999).

[Nous faisons grâce au lecteur du détail du raisonnement juridique de François Terré. Il importe seulement d'observer que, pour certains, « la liberté de l'État et le prestige de la nation » l'emportent sur toute autre considération].

À FLEUR DE PRESSE

Du Tchad à la Birmanie

Les Échos, Tchad : une inestimable manne pétrolière sous haute surveillance, 29/07/1999 (Laurence TOVI) : « Face à ce degré d'exigence [économique et environnementale de la Banque mondiale], les compagnies pétrolières ont [...] bien failli claquer la porte compte tenu des surcoûts engendrés. [...]

Le début de l'exploitation des réserves pétrolières de Doba représentera une manne inestimable pour ce pays [...]. Si les revenus pétroliers - environ 100 milliards de dollars par an [...] sont bien gérés, le Tchad peut gagner plusieurs décennies en matière de développement ».

[Le problème, c'est que la bonne gestion et l'actuel pouvoir sont totalement antinomiques. Et que tout le monde le sait. Quant au possible retrait du consortium, c'est une plaisanterie. Il a facturé tellement de surcoûts, pris tellement de garanties et de marges que, de l'avis des (rares) experts indépendants, il est peu d'exemples de contrats aussi léonins que celui conclu avec le régime corrompu d'Idriss Déby. Quand à la Banque mondiale, le contournement de ses exigences (souvent bien molles) vaudra manuel de déniement pour de futures générations de négociateurs].

La Lettre du Continent, Pas d'ardoise magique, 15/07/1999 : « Malgré le lobbying politique du Palais du bord de mer, le **Gabon** n'a aucune chance d'obtenir une annulation de ses dettes. Son PIB par habitant est évalué entre 3 et 4 000 \$ alors qu'il faut être en dessous de 800 \$ pour être un "amnistié" de la dette. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de "très pauvres" au Gabon. Mais les "très riches" font la différence. Plus de 350 milliards de CFA [3,5 milliards de FF] ont été "évanoués" en 1998 ».

La Lettre de l'Océan Indien, Sadiq al Mahdi, 24/07/1999 : « [Avant de] rencontrer à Paris le 20 juillet [...] l'ex-premier ministre soudanais Sadiq al Mahdi, [...] [le ministre de la Coopération] Josselin, qui n'est pas un fin connaisseur des réalités politiques soudanaises, fonctionnait jusque là selon la vision "pro-Khartoum par anti-américanisme" qui est celle de l'ambassadeur de France Michel Raimbaud. Indéboulonnable à ce poste que personne ne veut, cet ancien militant du Parti communiste français (PCF), délégué syndical CGT au ministère des Affaires étrangères, a été séduit par l'anti-américanisme affiché par le régime soudanais. Arabisant, marié à une Syrienne, il a en revanche toujours vu dans le leader de la rébellion au Sud-Soudan, John Garang, une sorte de suppôt des États-Unis manipulé par des pays comme l'Ouganda, considérés comme hostiles à la France. Ces thèses, défendues en long et en large dans des milliers de télégrammes diplomatiques adressés à Paris (à raison de plusieurs par jour), ont forgé les certitudes de Josselin sur le dossier soudanais ».

Vigilance Soudan, La politique de Gribouille, 06-07/1999 (Klettenberg) : « Par la voix de son Ministre délégué à la Coopération Charles Josselin, la France a [...] assuré le **Soudan** de son intention d'obtenir de ses partenaires européens la réouverture des crédits de [la Convention de] Lomé gelés depuis le coup d'État de juin 1989.

La France affirme ainsi désormais son rôle de partenaire stratégique du Soudan sur la scène internationale. [...] Tandis qu'au Sud les bombardements aériens de populations civiles se poursuivent, en attendant le retour de la famine ».

Le Monde, L'ancien premier ministre soudanais Sadek El Mahdi a été reçu à Paris, 27/07/1999 (Mouna NAÏM) : « Lors d'une rencontre avec quelques journalistes [...] au terme de ses entretiens avec des responsables français, M. El Mahdi a dit pouvoir admettre que l'attitude conciliante de la France à l'égard du gouvernement islamiste de **Khartoum** soit dictée par ce qu'il appelle la "guerre froide" qui oppose Paris aux États-Unis, dans la région des Grands Lacs, ou à l'égard de pays comme l'Irak ou l'Iran ».

[Ce M. El Mahdi est décidément plein de compréhension. Il a dû lire Jean-Paul Cruse (cf. Billets n° 68)].

Témoignage chrétien, Birmanie : enfer TOTAL, 27/06/1999 (Solomon KANE) : « [La junte birmane, le SLORC], avait, dès 1992, octroyé à un consortium de compagnies pétrolières une concession d'exploitation de gaz offshore dans le golfe de Martaban. [...] La plate-forme est reliée à la côte birmane par un gazoduc sous-marin de 400 kilomètres de long [...] [puis] le pipe-line traverse alors le Tenasserim sur près de 80 kilomètres jusqu'à [...] [la Thaïlande].

Total est le principal actionnaire et l'opérateur de ce projet de 1,2 milliard de dollars [...] avalisé par la Coface. [...]

Dans le Tenasserim, [...] la hausse subite d'effectifs militaires [à 10 000 hommes] a engendré une véritable explosion de cas de violations des droits de l'homme. Un déserteur de l'armée birmane [...] raconte comment son unité réquisitionnait les civils dans les villages pour en faire des "porteurs bénévoles" [...], bon nombre d'entre eux mourant d'épuisement dans la jungle. [...] Les travaux forcés demeurent [...] - au même titre que les viols et exécutions sommaires - une pratique courante en **Birmanie**. [...]

[Total] avait renforcé son système de sécurité en embauchant à des sociétés sous-traitantes trente-cinq mercenaires occidentaux, parmi lesquels cinq anciens officiers de l'armée française chargés de procéder en zone karen à des activités de renseignement pour le compte de l'armée birmane. Recrutés parmi des "soldats à la retraite" ayant servi dans le onzième Choc et la Légion étrangère, certains de ces "barbouzes" se seraient conduits de manière éhontée durant leur mission. Responsable du dossier de la sécurité, la société OGS avait finalement été remerciée par Total en 1997. [...]

La collusion entre les pétroliers et la junte a connu un nouveau tournant dès la fin des travaux de construction du pipe-line. En effet, depuis fin juillet 1998, Total et son partenaire Unocal verseraient mensuellement [...] près de 80 000 francs aux commandants des huit bataillons [...] chargés de la sécurité des "zones noires". Fin 1998, des pick-up et des réserves de carburant ont été distribués par Total aux bataillons 373 [...] et 282 [...]. Parallèlement, plusieurs témoins affirment [...] avoir vu des hélicoptères et des camions appartenant à la société française transporter de la nourriture et des munitions aux bataillons 373 et 282. [...]

Accusée par quatorze plaignants originaires du Tenasserim, la compagnie californienne Unocal [partenaire de Total] fait [...] l'objet d'une plainte selon laquelle "une compagnie américaine s'est rendue coupable de violation des droits de l'homme à l'étranger"... Une première aux États-Unis, qui pourrait faire jurisprudence ».

[La construction de ce pipe-line rappelle fâcheusement celle du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) au début du siècle... La complicité de Total avec l'armée birmane donne une idée de ce qui pourrait advenir si, absorbant Elf, Total assumait avec Exxon le projet pétrolier Tchad-Cameroun. La Banque mondiale lui demandera-t-elle des références ?

La plainte contre Unocal est une bonne réplique. À quand l'équivalent en France ?

Quant au partenaire birman de Total, la Myanmar Oil & Gas Enterprise, c'est, pour la junte, la principale lessiveuse des revenus de l'énorme production d'héroïne.

Deuxième remarque : Témoignage chrétien ne compte pas parmi les nombreux médias attributaires de la manne publicitaire liée à l'OPA de Total sur Elf...]

Elf et affaires

Le Nouvel Observateur, *Le bonjour d'Alfred*, 15/07/1999 (Airy ROUTIER) : « Aux dernières nouvelles, Alfred Sirven se cachera à Brazzaville, sous la protection de Sassou N'Guesso, chef de l'État congolais, et de son gendre Omar Bongo, président du Gabon. Et bien entendu sous celle des services secrets français, puisqu'on dit désormais ici et là presque ouvertement qu'« Alfred fait partie de la maison ». [...]

Il plaide [...] que s'il a détourné beaucoup d'argent, il l'a surtout redistribué [...], [qu']il n'a jamais changé radicalement de train de vie. [...] Il se dit tout disposé [...] à négocier son immunité relative. [...] Il attend qu'Éva Joly et Laurence Vichnievsky se déchargent ou soient déchargées du dossier, pour trouver un terrain d'entente avec celui ou celle qui leur succéderaient. [...] La justice suisse pense [...] qu'un nombre important de cadres dirigeants d'Elf, qui ont su rester dans l'ombre, sont au moins autant compromis que lui ».

[Étonnant ce plaidoyer, par Nouvel Obs' interposé. Le même est distillé dans le roman à clefs de Christine Deviers-Joncour (voir Lire). Grand ami de Sassou Nguesso, fomentateur de coups d'État en Afrique, Sirven, on l'aura compris, ne suscite guère notre sympathie. Mais que voudrait-on amnistier avec lui ? Le fait que, par son infiltration dans Elf, les "services" aient disposé d'une masse financière colossale, et donc d'une marge de corruption phénoménale ? Que l'on sache, les "services" n'ont pas mission de gangrener la République. S'il y a bien un procès à faire, c'est celui-là. Prière à Mmes Joly et Vichnievsky de ne pas démissionner trop vite. N'en déplaît à un journaliste qui écrivait déjà la première dans son livre sur l'affaire Elf.]

Le Canard enchaîné, *La justice fait une incursion dans le fief de Pasqua*, 30/06/1999 (Hervé MARTIN) : « Le parquet de Nanterre a lancé, lundi 28 juin, [...] [une] enquête concernant [...] la vente par Elf, en juillet 1991, d'un vaste terrain de 32 000 m², idéalement situé en bord de Seine, à Issy-les-Moulineaux.

Elf n'avait eu aucun mal à trouver un acquéreur, le groupe Thinet. Il est vrai que le pétrolier se montrait curieusement modeste, en ne demandant que 200 millions [...]. Six jours après la signature, la SEM 92 de Pasqua rachetait le terrain à Thinet pour 295 millions. [...]

Dans le dossier en possession du parquet [...] [figure] un « décompte de trésorerie », rédigé par l'un des protagonistes de l'opération, et qui apparemment, constituerait la comptabilité occulte [...]. Sur les 95 millions de la plus-value, Thinet n'a conservé que 23 millions. Le gros de la manne - 60 millions - a, toujours selon ce document, été versé à un dénommé "Fred", et 6 millions à un certain "Carlo" ».

[Seuls des mauvais esprits penseront au manitou d'Elf Alfred Sirven et à son ami Charles. À la même époque, Alfred et les émissaires de Charles organisaient pour le compte d'Elf un coup d'État contre le gouvernement démocratique du Congo-Brazza.]

La Lettre du Continent, *Total/Elf : Adieu les "affaires" ?* 15/07/1999 : « La classe politique française [...] a applaudi à l'assaut inamical de Total. Un feuilleton de l'été inespéré avec une happy end assurée : l'ardoise magique sur le "système politique" d'Elf, transformé avec la bonne fée Total en un dossier judiciaire complexe s'atomisant, sur plusieurs années, en petites affaires persos d'anciens responsables de la compagnie... [...]

Si Total réussit son opération, il y a peu de chances qu'elle conserve la mystérieuse - et si pratique ! - Banque française intercontinentale (FIBA), la petite banque VIP d'Elf et de la nomenclatura congolo-gabonaise par où transitent les redevances pétrolières (et parfois les achats d'armes). [...] La "dissolution" de FIBA par Total [...] pourrait alors s'apparenter à celle de la Banque Rivaud par Vincent Bolloré, qui a trouvé plus de 4,5 milliards de FF sous les jupes de la grand-mère, mais aussi beaucoup de petits comptes persos des neveux du RPR ».

Le Monde, *La juge Éva Joly enquête sur des investissements douteux au Gabon. 67 millions de F auraient été détournés au préjudice d'Altus Finances*, 29/07/1999 (Hervé GATTEGNO) : « Un banquier parisien emprisonné, un investisseur libanais aux références contrastées, une mirifique exploitation forestière au Gabon, des dizaines de millions de francs évaporés : l'enquête du juge d'instruction Éva Joly sur les découverts consentis, entre 1993 et 1996, par une filiale du Crédit Lyonnais à l'homme d'affaires Walid Koraytem, possède les ingrédients d'un nouveau thriller financier - dont la dimension politique reste, pour l'heure, sous-entendue.

L'ancien directeur-général d'Altus Finances, Claude-Éric Paquin, [...] a été placé en détention provisoire. [...] M. Koraytem [...] obtenait [...] l'augmentation de concours déjà très élevés [...] auprès de la banque de M. Paquin, afin de lancer une société de production de bois précieux au Gabon. [...] Intermédiaire disposant de relations haut placées en Arabie saoudite et dans les Émirats, M. Koraytem [...] [a effectué sur ses comptes de] très nombreuses sorties d'argent liquide et de *travellers checks* - à hauteur de 17 millions de francs [...].

Parmi les mouvements découverts figure un virement de 500 000 francs, en 1993, au profit d'un compte personnel du président de la République du Gabon, Omar Bongo. Plusieurs courriers émanant de la présidence gabonaise [...] [expriment] le soutien apporté au projet de M. Koraytem et des remerciements pour les "cadeaux offerts". [...] [Au titre des] recommandations [...], l'ancien ministre (RPR) de la coopération, Robert Galley, [...] aurait attesté que son projet ne nuisait pas "aux intérêts français en Afrique" ».

La Lettre de Transparence, n° 2, 06/1999 (8 rue Delcassé, 75008-Paris, 01 53 77 37 87). On se contente de saluer le deuxième numéro de cette lettre trimestrielle de l'association *Transparency International*, qui mène un combat essentiel, avec l'appui de poids lourds du monde de l'économie. Ce numéro signale la montée des hostilités institutionnelles aux centres financiers offshore ("paradis fiscaux"), et propose une sanction originale : exclure les corrompus de l'assurance-crédit.

Crimes contre l'humanité

Le Monde, *À Kosovska Mitrovica, le "pont de la honte" divise Serbes et Kosovars*, 27/06/1999 (Rémy OURDAN) : « Il y a eu Gniljane [au nord du Kosovo, dans le secteur français], où les premiers habitants sortant de trois mois de vie dans la forêt ont vu, ébahis, des soldats français atablés à une terrasse de café, riant et buvant des bières avec leurs tortionnaires. Il y a eu ce chauffeur de blindé [un jeune lieutenant] qui a jeté au visage d'une femme le bouquet de fleurs qu'elle venait de lui envoyer en criant : "Va crever avec tes fleurs ! Nous, on préfère les Serbes !" ».

Le porte-parole de la brigade française, le commandant Montout [...], dit qu'il a "entendu au sujet de cette guerre un certain nombre d'accusations envers les Serbes, non confirmées" ».

[Manifestations ordinaires, au sein des forces d'élite françaises, de ce courant d'opinion qui, du Rwanda à l'ex-Yougoslavie, n'a jamais mis le rejet des crimes contre l'humanité au premier rang de ses affections. Un peu gênant pour des "soldats de la paix"].

Le Monde, *Rendre justice au peuple kosovar*, 12/08/1999 (Philippe REBAFERT, Point de vue) : « Au Kosovo, en cet été 1999, le vœu de l'ONU de rétablir une société multiethnique s'appuie, pour le principal, sur la "bonne volonté" et la "raison" de la population albanophone. [...] Or le droit est bafoué par la communauté internationale. [...] La nation serbe a pu commettre pendant dix ans une politique de discrimination ethnique, puis d'expulsion, assortie d'élimination physique, sans être jugée. [...] »

"Juger une nation" consiste à mettre en jugement les représentants politiques d'un État. [...] [Faute d']arrêter les auteurs de crimes, [...] cette guerre a été faite à moitié. [...] Nous assistons ici à [...] la perversion de l'humanitaire [...], cet ersatz de politique qui consiste à faire appel à l'humanité de la victime au lieu de lui donner les moyens d'obtenir justice [...].

Que les dirigeants de l'État yougoslave soient jugés, que les responsables des milices spéciales soient jugés et condamnés, alors, et alors seulement, une instance internationale, quelle qu'elle soit, pourra arrêter les Kosovars qui se font justice eux-mêmes et pleurer les paysans serbes qui se font assassiner. Avant cela, la "communauté internationale" camouflera son opportunisme géopolitique derrière ses mines éplorées et ses sucreries humanitaires ».

LIRE

Henri Yamba, *Le génocide programmé du Sud-Congo (Brazzaville) (1997-1999). La vérité sur l'assassinat des religieux à Mindouli. Récit chronologique des événements*, 8 p. dactylographiées, 03/1999.

Dans la masse d'informations plus ou moins précises et contrôlables diffusées par les partis et mouvements congolais, ce récit (qui court jusqu'en février 1999) se distingue par sa rigueur. La responsabilité du régime dans l'emballement criminel n'en paraît que plus accablante.

S'agissant de la « neutralité » revendiquée par l'exécutif français, relevons seulement ce fait : au début de l'année, les Ninjas (partisans de l'ancien Premier ministre Bernard Kolelas, qui combattent le régime Sassou Nguesso) « ont failli prendre la présidence de la République et le camp du 15 août, n'eût été l'intervention des gendarmes français, qui ont empêché leur progression en leur tirant dans le dos à partir de la Case De Gaulle » (résidence de l'ambassadeur de France).

Colette Braeckman, *L'enjeu congolais. L'Afrique centrale après Mobutu*, Fayard, 1999, 422 p.

Pour le citoyen européen ordinaire, trop peu et mal éclairé des évolutions africaines, il est difficile de trouver situation plus complexe que les crises et conflits de l'ex-Zaïre, culminant en une guerre qui implique directement au moins dix pays du continent. Et quelques contrées plus lointaines, en sous-main. Avec son habituel bonheur d'expression, et une honnêteté rare (dans une région où les observateurs ont bien du mal à rester impartiaux), Colette Braeckman réussit l'exploit de démêler l'écheveau des intérêts, des ambitions, des rapports de force, des crimes, des peurs, des passions.

On suit ainsi, entre autres, la surrection de Kabila et sa résistible épopée. On voit monter les malentendus, puis les frustrations de ses commanditaires. Très vite se mêlent les enjeux miniers et sécuritaires. Des discours les habillent (nationalistes, révolutionnaires, panafricains, antigénocidaires), trop souvent discrédités par la corruption et/ou la cruauté. L'un des seuls reproches qu'on puisse d'ailleurs faire à l'auteur est d'accorder encore quelque authenticité à l'idéologie de régimes usés, ceux de l'Angolais dos Santos ou du Zimbabwéen Mugabe. L'idéologie qui devrait prévaloir chez d'authentiques "révolutionnaires", c'est le respect des peuples qu'ils prétendent diriger : on est aux antipodes, tant pour les biens publics que pour les droits des gens - malgré l'interpellation montante des sociétés civiles.

L'histoire du maquis de Kabila, et le pouvoir absolu que celui-ci y exerçait, suggère une conception maoïste du peuple, son instrumentalisation forcée. Ce n'était pas de bon augure. Le siècle nous a appris que la « démocratie populaire » était la dictature, que les « comités de pouvoir populaire » confisquaient la démocratie jusqu'aux racines.

Quant à la « résistance populaire » stimulée mi-1998 par une propagande raciste, c'est le genre d'arme politique qui, de notre point de vue, disqualifie son utilisateur. Tout comme le recours aux forces génocidaires du *Hutu power*. Cela a redoré la popularité de Kabila - surtout à Kinshasa et au Kivu, depuis longtemps chauffés à l'antitutsisme. Au mieux cela n'y a pas nui, chez nombre de Congolais excédés de subir les effets secondaires du génocide rwandais. Sensible à cette popularité, l'auteur y lit une légitimité. Mais jusqu'où peut-on comprendre et accepter certaines formes ultimes de démagogie ?

Bien sûr, le conflit congolais est attisé par les appétits étrangers, principalement américains et français. À propos de ces derniers, on trouve quelques confirmations et révélations. Ainsi, au secours de Mobutu fin 1996, le recrutement du colonel belge Tavernier et de ses mercenaires par la cellule Foccart de l'Élysée, et leur paiement par Paris. L'autre groupe de mercenaires, serbes et bosno-serbes, a été recruté par la filière du préfet pasquaïen Marchiani. Leur sinistre chef, Dominic Yugo, est bien connu des "services" : il fut garde du corps... de François Mitterrand (p. 115).

L'auteur évoque aussi la « récupération des Hutus rwandais par le Soudan islamiste (et sans doute par certains services français qui auraient envoyé des instructeurs et parachuté des armes) » (p. 208). Même au conditionnel, cette accusation gravissime n'est sans doute pas lancée à la légère. On aimerait en savoir plus sur « ce discret soutien [...] accordé à la guérilla hutue » (p. 345).

Reconstituées, les forces du *Hutu power* relanceront la guerre dans le nord-ouest du Rwanda, depuis l'est de l'ex-Zaïre (ce qui sera l'une des causes de la reprise de la guerre dans ce pays). Certains de ces assaillants « étaient nourris par des missions catholiques dans le Sud-Kivu, tandis qu'au nord des armes étaient parachutées à leur intention du côté de Walikale » (p. 232). Par qui ?

Quasi ignorée des médias français, et donc de l'opinion hexagonale, la guerre dans l'ex-Zaïre multiplie les crimes, les ruines, les tragédies. Elle est une catastrophe pour l'Afrique. Il n'y a pas, en l'affaire, de camp politiquement correct. Les faiseurs de paix, qui ont obtenu l'accord de Lusaka et peinent à le faire appliquer, n'ont pu proposer que des compromis boiteux. Mais il faut s'y accrocher, dissuader les irréductibles, « regarder du côté des forces obscures qui continuent à encourager cette guerre afin de déstabiliser Kigali et de faire pièce à l'influence américaine dans la région ».

Ni le Congo, ni le Rwanda ne peuvent être laissés seuls à faire face aux séquelles du crime contre l'humanité commis en 1994 : c'est la communauté internationale toute entière qui doit s'attacher à rechercher une solution, c'est-à-dire le désarmement des milices, la fin des approvisionnements en armes » (p. 414).

Une priorité qu'a maintes fois signalée l'envoyé européen Aldo Ajello, mais dont il ne cache pas la difficulté...

Organisation panafricaine des journalistes indépendants, *L'assassinat de Norbert Zongo. Crime d'État contre un journaliste*, Éditions Mindi, 1999, 61 p.

En guise d'hommage à leur collègue burkinabé, victime de sa haute conception d'un journalisme intègre et citoyen, une association de journalistes africains a eu l'excellente idée d'enquêter sur son assassinat. Cela donne un opuscule alerte, documenté, qui contribue à démystifier le régime de Blaise Compaoré - "rectificateur" de Thomas Sankara.

Souvent qualifié d'exemplaire, ce pouvoir cache simplement mieux que d'autres ses pratiques françafricaines. Tel le pillage en règle de l'or burkinabé, via une société française présidée par un certain Gilbert Dupuch, ou la fraude massive sur les fournitures aux paysans, la corruption et les escroqueries foncières, organisées par le clan présidentiel. Pour que ces bénéfécies continuent d'aller dans les bonnes poches, une fraude électorale systématique garantit le résultat des divers scrutins. De temps à autre, le meurtre d'un "gêneur" dissuade les trouble-fête.

Refusant cette "loi du milieu", Norbert Zongo a continué de l'exposer à ses concitoyens. Il a été tué par les cerbères de Compaoré. Mais ce meurtre est l'exemple même d'une victoire "à la Pyrrhus", qui se retourne contre les "gagnants".

Antoine Bangui-Rombaye, *Tchad : élections sous contrôle (1996-1997)*, L'Harmattan, 1999, 299 p.

De Tombalbaye jusqu'à Déby, Antoine Bangui est un grand ancien de la vie politique tchadienne, qu'il a éclairée d'un constant souci de dignité. Il démonte ici précisément le truquage électoral répété qui, en deux années, a fait semblant de conférer au Tchad des institutions démocratiques. La Françafrique s'est en fait contentée de déguiser une tyrannie appelée à lui rendre bien des services, militaires et pétroliers.

L'ouvrage n'est pas qu'un utile livre d'histoire. Au fil des pages, l'auteur montre qu'il est d'autres logiques au Tchad que celle des "seigneurs de la guerre". Cela doit déranger : à peine était-il paru que son auteur, on ne peut plus civil, était accusé par le régime de « *fomenter une rébellion* ».

Médecins du Monde, *Les populations civiles dans la guerre. 20 ans de protection, 1 constat*, 04/1999, 124 p.

Ce document préparatoire à la Conférence internationale organisée par MDM sur la protection des populations en guerre est riche de nombreuses analyses sur les pièges et contradictions d'une tâche, ou d'une profession (de "foi"), plus que jamais indispensables. Mais que les combattants cherchent, avec une sophistication croissante, à transformer en butin.

Christine Deviers-Joncour, *Relation publique*, Mazarine/ Pauvert, 1999, 340 p.

La mode est aux vrais-faux romans, où l'on décrit avec des noms fictifs ce que la prudence interdit de désigner sans fard. Les principaux pseudonymes utilisés par Christine Deviers-Joncour (CDJ) sont transparents. Engagée par Alfred Sirven dans le circuit des ventes d'armes, maîtresse de l'amoral Roland Dumas, l'auteur a connu la corruption à très grande échelle des contrats à milliards de dollars, et les secrets d'État afférents. Ou plutôt la litanie des hommes d'État et de leurs acolytes qui n'ont su résister à de si grandes tentations. En croisant l'argent des armes avec les pétrodollars des paradis fiscaux, Sirven, l'homme-clef de l'affaire Elf, était vraiment devenu irrésistible. Surtout en ajoutant les arguments du charme et du chantage.

CDJ aussi se croyait irrésistible, jusqu'au jour où elle s'est retrouvée, si l'on ose dire, le bouc émissaire de cette affaire. Depuis lors, elle étale ses munitions. Particulièrement visés : un (ancien ?) haut conseiller élyséen, un pilier de l'industrie d'armement, et sa sœur. L'organisation de partouzes haut de gamme n'étonnera pas les observateurs de la Françafrique que soit ainsi scellée la "solidarité" entre initiés des marchés du cynisme.

Avant tout scrutin majeur, la conclusion d'un gros contrat d'armement apparaît une nécessité pour le trésorier du parti au pouvoir. « *Si on signe avec le Bozanga, l'affaire est réglée. Un marché de vingt milliards payés cash à Zurich, dix pour cent de commission, et [...] aux urnes citoyens !* » (p. 124).

« - *Si on voulait vraiment nettoyer, il y aurait du travail ! Il faudrait vraiment du courage. Je serais d'ailleurs tout à fait d'accord pour qu'on le fasse...* », confie l'héroïne, en verrouillant sa mallette de documents explosifs (p. 203).

« - *Ce sera peut-être toi le détonateur ?* », répond son ami.

« - *Peut-être !* ».

Allons ! Un bon mouvement...

Christian Chavagneux, *Six réformes pour la finance mondiale*, Alternatives économiques, 06/1999, p. 17-19.

Une très utile synthèse sur un sujet qui nous concerne tous. Y compris les Africains, que cette finance délaisse après les avoir pillés, grâce à la corruption et aux "paradis fiscaux".

Les *Dossiers noirs* de la politique africaine de la France n° 13

Projet pétrolier Tchad-Cameroun Dés pipés sur le pipe-line

Agir ici et Survie, L'Harmattan, 64 p. 45 F port inclus (à *Survie*).

Association *Survie*, 57 avenue du Maine, F75014-Paris - Directeur de la publication : François-Xavier Verschave - Imprimé par nos soins
Commission paritaire n° 76019 - Dépôt légal : Septembre 1999 - ISSN 1155-1666 - Abonnement: 95FF (Étranger: 120FF)
Tél. (33 ou 0)1 43 27 03 25 - Fax (33 ou 0)1 43 20 55 58 - survie@globenet.org - <http://www.globenet.org/survie>